

## Actualisation du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté et tests CACES® R.489

Le CACES n'est ni un diplôme ni un titre de qualification professionnelle. C'est un certificat qui atteste uniquement des connaissances et du savoir-faire d'un salarié pour la conduite en sécurité d'une catégorie spécifique d'engins.

Ce dispositif a été adopté par les partenaires sociaux et est animé par le réseau assurance maladie – risques professionnels (Cnam, INRS, Carsat / Cramif / CGSS), en vue de permettre la délivrance des autorisations de conduite par les employeurs.

### Déroulement de la formation

**Durée :** 14 heures (2 jours)

#### Profils des stagiaires :

- Toute personne expérimentée titulaire d'un CACES® dont la validité arrive à terme

#### Prérequis :

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage
- Être reconnu médicalement apte à la conduite de l'engin concerné
- Être en possession de ses EPI (Équipement de Protection Individuel)
- Maîtrise suffisante de la langue Française pour la compréhension des instructions

**Nombre de participants :** De 1 minimum à 6 maximum par session

### Objectifs pédagogiques

- Connaître les règles de conduite et de manœuvres en sécurité
- Obtenir le CACES correspondant

### Contenu de la formation

- Sensibilisation à la sécurité
  - L'accident du Travail
  - Responsabilités (chef d'entreprise - Conducteur)
  - Prévention des accidents du travail
  - Rôles des différentes instances
- Part d'accidents dus aux chariots élévateurs
- Réglementation et recommandation relatives aux chariots élévateurs
  - Décret n° 98-1084 du 02 décembre 1998
  - Arrêté du 02 décembre 1998
  - (Recommandation R 489 de la CNAM)
- Présentation du Chariot élévateur
  - Technologie
  - Les différents types de chariots
  - Adaptation d'organes de préhension spécifiques
- Notions physiques de levage
  - Masse, poids, force, centre de gravité....
  - Couple de renversement du chariot élévateur

## SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



- Plaques de charges des chariots élévateurs
  - Différents types de plaques
  - Lecture et interprétation
  - Plaque d'identification du chariot
- Vérifications des chariots
  - Journalières
  - Hebdomadaires
  - Périodiques
- Règles de conduite et de sécurité
  - Respect des règles/ Signalisation
  - Circulation à vide et sans charge
  - Opérations de gerbage et dégerbage
  - Chargement de véhicules...
  - Interdictions

### Organisation de la formation

**Équipe pédagogique** : Formateur CACES en cours de validité avec une expérience professionnelle du domaine proposé -  
Animateur en prévention

#### **Moyens pédagogiques et techniques :**

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo projecteur)
- Support mis à disposition des participants dans l'extranet (documents divers)
- Mise en œuvre d'outils pédagogiques favorisant la participation active des stagiaires
- Mises en pratique avec l'engin concerné

#### **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille d'émargement
- Évaluation formative et sommative
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

**Modalités d'accès** : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

### Modalités de certification

**Résultats attendus** : Obtenir les résultats attendus conformément à la recommandation R 489 de la CNAM

**Modalités d'obtention** : Obtention par certification

#### **Détails sur la certification :**

**Évaluation théorique** : Obtenir une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

**La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :**

D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test ET d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués ET d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

**Durée de validité** : 5 ans

#### **Qualité :**

Taux d'obtention de la certification 2021 : 100 %

Moyenne générale de satisfaction de nos stagiaires en 2021 : Pas de retour